

**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-35**

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le **26 JUN 2026**
ID : 062-216209080-20260626-DELIB_35_2026-DE

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

L'an deux mille vingt-six,
Le 25 juin à 19 heures,

Date de convocation : Le 18 juin 2026
Date d'affichage : Le 18 juin 2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

Présents :

Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Tatiana LECUYER, Alain FIX, Valérie DELATTRE, Bernard MOUSSAY, Sylviane CORNET, Jean-Pierre FLOUR, Nicole MAGNIER, Valérie MANCHUELLE GILLET, Benjamin DESENCLOS, Marion LANNOY, Jean-Pierre KINOO, Delphine LEDOUX,

16/19

Excusé :

- Patrick GOMEL donne pouvoir à Benjamin DESENCLOS
- Calypso HOLUIGUE donne pouvoir à Dominique NAVET
- Philippe LELIEVRE donne pouvoir à Marion LANNOY

3/19

Absent :

0/19

Julien DIEU est nommé secrétaire de séance.

**MODIFICATION DU TARIF CANTINE
DE L'ECOLE DES POETES**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commission finances a décidé de réviser la tarification de la cantine municipale.
Les tarifs n'ont subi aucune majoration depuis 2022.

Il propose de fixer la tarification comme suit :

- Tarif capellois : 4,30€
- Tarif extérieur : 5,70€
- Tarif adulte : 5,00€

Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le 26 JUIN 2026

Recevoir
l'original

ID : 062-216209080-20260626-DELIB_35_2026-DE

Les tarifs de Garderie matin et garderie du soir restent inchangés.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré (19 voix pour ; 0 contre ; 0 abstention) adopte la nouvelle tarification pour la cantine municipale.

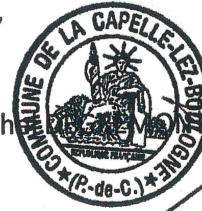
Le Conseil Municipal : les Membres présents,

Fait et délibéré

A La Capelle-Lès-Boulogne, le 25 juin 2026

Le Maire,

Jean-Mich



Certifié et rendu exécutoire le : 30 JUIN 2026